

Jacques Dürrenmatt, *La ponctuation en français*, Paris, Ophrys, 2015, 116 pages.

Depuis les travaux de Catach (1994) et Dahlet (2003), peu d'ouvrages consacrés à la ponctuation ont paru, à l'exception de quelques livres normatifs. Livre dense, mais néanmoins très accessible, *La ponctuation en français* de Dürrenmatt comble cette lacune, il est très utilement complété par une bibliographie (p. 109-112), un glossaire (p. 113-114) et un *index nominum* (p. 115-116). Si l'auteur choisit de ne pas s'arrêter à la mise en page, qu'il considère « hors ponctuation », il ne se limite pas non plus à la ponctuation dans un sens strict : vers la fin du livre, les nouvelles façons de « ponctuer » un texte, par exemple avec des émoticônes, sont brièvement évoquées. Il étudie aussi d'autres signes matériels du texte : le blanc, la majuscule, les lettres capitales. Dans certains de leurs emplois, ces signes sont des signes de ponctuation : les blancs lorsqu'ils ponctuent le texte (mais non quand ils délimitent les mots), les majuscules lorsqu'elles commencent une proposition (mais non quand ils indiquent un nom propre), les capitales quand ils indiquent un volume plus élevé (dans les bandes dessinées).

S'il termine par ce qui est l'expression la plus moderne de la ponctuation, Dürrenmatt choisit de commencer son livre par une brève étude de la façon dont les grammairiens de la Renaissance ont interprété la ponctuation (chapitre I). Au chapitre II (*La ponctuation aide à agencer*), il examine la façon dont le point, les deux points, le point-virgule et la virgule agencent la phrase. L'on y constate entre autres que le point-virgule est fortement concurrencé par la virgule ou le point ; qu'il tend, en d'autres termes, à disparaître des écrits modernes, comme le montre l'analyse d'un numéro du *Monde*. La présentation d'un signe de ponctuation est toujours assortie d'une brève histoire de la genèse du signe en question, ainsi que d'une brève présentation des signes qui peuvent le remplacer. L'auteur n'hésite pas à aborder d'autres questions, comme celle de la présence de la virgule devant une conjonction (ci-inclus sa présence devant *et*, très critiquée actuellement) ou encore la façon de composer des listes et le rôle qu'y jouent les signes de ponctuation. Dürrenmatt n'oublie pas non plus ce qu'il appelle « l'explication pneumatique de la ponctuation », c'est-à-dire qu'elle aide à refléter les pauses, les respirations d'un écrit servant à transcrire le discours oral. C'est ainsi que le point de suspension a été inventé par les typographes au XVII^{ème} siècle pour signaler les interruptions au théâtre et signaler une continuité avec la réplique suivante. Depuis, il a été remplacé par le tiret dans les dialogues.

Parfois, des comparaisons avec d'autres langues illustrent le propos de l'auteur (ainsi le fait que l'allemand et l'anglais tolèrent plus la présence d'une virgule devant une conjonction ou encore que le tiret est plus long en anglais et qu'il n'est pas séparé du mot par un blanc).

Au chapitre III, une deuxième fonction de la ponctuation, sa fonction distinctive, est abordée par le biais du détachement. Pour l'auteur, « les constructions à détachement permettent souvent de produire les énoncés les plus brefs parmi toutes les possibilités à signification équivalente. En distinguant un élément, quel qu'il soit, on autorise le déclenchement d'une interprétation complexe, à l'intérieur d'un cadre plus ou moins contraint, selon le signe utilisé » (p. 56). Or, le détachement *a minima* (opéré par la virgule) ne peut fonctionner que si un certain ordre logique des informations est observé (par exemple l'ordre *cause - conséquence*). La virgule apparaît également comme signe principal dans la dislocation et l'adjonction, mais, dans chaque cas elle alterne avec des signes de ponctuation différents (tiret, deux points). L'auteur analyse également le cas où le sujet est séparé du verbe par une virgule, moins acceptable pour la norme actuelle qu'il y a un siècle. Dürrenmatt continue par un aperçu des façons dont on peut détacher par le blanc, phénomène que l'on retrouve principalement dans la poésie. La page constitue alors un espace matériel sur lequel peuvent s'écrire librement les énoncés (exemples de Cocteau). Dans le dialogisme, finalement, les signes qui distinguent de la façon la plus radicale, ce sont les guillemets, et leurs pendants contemporains, les italiques. Les guillemets tendent cependant à disparaître dans les écrits modernes.

La ponctuation aide également à hiérarchiser l'information (Chapitre IV). Là aussi, c'est la virgule qui marque souvent le statut accessoire (*Le soir, Mathilde court*). Les parenthèses, quant à elles, peuvent indiquer une adjonction (Dolet, 1540), elles constituent une sorte de « décrochement typographique » (p. 80). Virgules, parenthèses, crochets et doubles tirets permettent d'enchâsser un élément plus ou moins hétérogène à l'intérieur d'un énoncé. Dürrenmatt analyse les différences d'emploi entre ces quatre signes, jusqu'à la perception subjective que l'on peut avoir de leur orientation horizontale (les tirets) ou verticale (crochets ou parenthèses). Il cite Michel Tournier qui affectionne « les tirets qui sont comme des parenthèses plus élégantes et moins traumatisantes pour le texte » (p. 82). On ne peut néanmoins pas en conclure que les oppositions entre ces signes constituent un système partagé de tous. Les relatives, quant à elles, sont parfois introduites par des tirets (Gide), mais le plus souvent par des virgules, ceci afin de distinguer les « déterminatives » des « qualificatives ». Un commentaire du site *correcteurs.blog.lemonde.fr* montre que les gardiens de la norme continuent à accorder une grande importance à cette distinction entre l'essentiel et l'accessoire, ce qui explique

également pourquoi la virgule résiste mieux en français que dans les autres langues.

Le dernier chapitre de l'ouvrage (chapitre V) est consacré au rôle modalisateur de la ponctuation. Cette dernière peut souligner l'intensité, fonction critiquée par Montherlant, qui y voit un trait féminin (règlement de compte avec Colette, selon Dürrenmatt, étant donné que cette dernière utilise abondamment les points de suspension et d'exclamation). Le signe par excellence de l'émotivité est le point d'exclamation, utilisé avec les impératifs, les vocatifs, les interjections, voire les noms (*Nuit de juin ! Dix-sept ans !* [Rimbaud]), mais également avec des assertions renforcées ou encore des constructions proprement exclamatives. D'autres signes complètent la série : points de suspension et tiret, italiques et soulignements, point d'interrogation. Au XVII^{ème} siècle déjà on avait tendance à abuser de ces procédés : « ... ?!!!?:? *Qu'ai-je... vu ???..... Ciel !!!! où.. sont ::: ces... échaffff..ffauds ???... .* » (p. 100). Les capitales expriment parfois un volume de son plus fort (dans la bande dessinée), ou servent à attirer l'œil (dans la publicité). Finalement, la visibilité de la ponctuation trouve son emploi le plus radical dans l'utilisation moderne du slash et des émoticônes.

La conclusion du livre rappelle les trois grands types d'emploi de la ponctuation : indiciel (signaler des pauses ou des intonèmes en cas d'oralisation du texte écrit) ; symbolique (pour éviter des ambiguïtés sémantiques) et iconique (pour la « vilisibilité », ils jouent alors un rôle de pictogramme).

La brève description que nous venons de faire du livre de Dürrenmatt ne peut rendre compte de la densité et de la richesse du livre en question. Les exemples, qu'ils soient littéraires ou choisis dans la presse, sont toujours judicieusement choisis. Ils illustrent tantôt l'histoire de la ponctuation, tantôt les controverses entre les auteurs, tantôt son évolution actuelle. L'auteur s'efforce également de représenter le système qui se cache derrière les différents emplois des signes. Le livre est dense, mais néanmoins accessible à un large public. Ce que l'on n'y trouvera pas néanmoins, c'est un « guide de la ponctuation », or, ceci n'est pas du tout l'objectif du livre en question.

Auteurs cités :

Catach, N., *La ponctuation*, PUF, Paris, 1994.

Dahlet, V., *Ponctuation et énonciation*, Ibis Rouge Editions, Guyane, 2003.

Dolet, E., *La manière de bien traduire d'une langue en aultre...*, Dolet, Lyon, 1540.

Jan Goes

Grammatica (EA 4521) - Université d'Artois

goes.jan@wanadoo.fr